



DOSSIER

Seine-et-Marnais : tous connectés !

La révolution numérique est en route ! D'ici 2026, la fibre optique sera présente sur 99 % de la Seine-et-Marne. Plus qu'un challenge, c'est une priorité : au travail, à domicile, au sein des collèges, le très haut débit facilite votre quotidien. Porté par cette révolution, le Département s'inscrit dans une démarche de dématérialisation des procédures. De nombreux outils départementaux sont mis à votre disposition, en ligne, pour vous renseigner et vous accompagner. À vos claviers !

La Seine-et-Marne se connecte à la fibre optique !

La prochaine révolution numérique est en marche ! La fibre optique pour tous va bouleverser notre quotidien. Elle répond à un nouveau mode de vie de notre société : une information plus rapide et dématérialisée. En 2026, 99 % des foyers et des entreprises bénéficieront de cette nouvelle technologie.

Pourquoi la fibre optique ?

Si les Seine-et-Marnais sont de plus en plus connectés à Internet, le Département tend à réduire les inégalités pour y accéder au sein du territoire. Partagée entre le développement par des opérateurs privés et l'action de Seine-et-Marne Numérique, syndicat mixte créé par le Département, la Seine-et-Marne sera bientôt complètement équipée.

Comment ça marche ?

En décembre 2014, le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France ont signé une convention cadre de partenariat avec Seine-et-Marne Numérique. Le syndicat mixte a par la suite signé, en janvier 2015, une convention de délégation de service public pour le très haut débit avec la société Seine-et-Marne Très Haut Débit (SMTHD), filiale de COVAGE. Celle-ci assure le déploiement avec Seine-et-Marne Numérique.

Et en attendant 2026 ?

Les travaux ont débuté dans une quarantaine de communes en 2016. Les premiers abonnements ont été conclus sur le territoire du Pays crécois avec des fournisseurs d'accès qui ont choisi de s'engager en Seine-et-Marne. La fibre optique devient peu à peu une réalité. Seine-et-Marne Numérique sera mobilisé durant plusieurs années afin que la Seine-et-Marne soit un territoire exemplaire en matière de raccordement au très haut débit.

En 2019, près de 50 % du réseau de la fibre optique sera mis en place. En parallèle, le syndicat mixte réalise des opérations dites « de montée de débit » : en clair, une connexion Internet plus performante accessible dès aujourd'hui ! 77 opérations seront réalisées d'ici fin 2017. 26 000 foyers seine-et-marnais pourront en bénéficier.



PLUS D'INFOS SUR
SEINE-ET-MARNE-NUMERIQUE.FR



Question à :

Olivier Lavenka,

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de la politique contractuelle et de l'agriculture et Président de Seine-et-Marne Numérique

Quel est le rôle de Seine-et-Marne Numérique dans le déploiement de la fibre optique ?

« Seine-et-Marne Numérique a la lourde responsabilité de déployer la fibre optique dans les communes de Seine-et-Marne que les opérateurs privés n'ont pas voulu prendre en charge. C'est donc en quelque sorte le contribuable qui se substitue aux opérateurs pour apporter un service public indispensable à l'attractivité de la Seine-et-Marne. Rien n'aurait été possible sans l'engagement de la Région, des intercommunalités et du Département. Le Conseil Départemental finance la plus grande partie du fonctionnement du Syndicat et apportera sur la durée du déploiement 25 M€ de crédits d'investissement. Depuis un an, nous avons obtenu la confirmation des subventions de l'État. Nous avons signé les conventions de déploiement sur la quasi-totalité des intercommunalités adhérentes au Syndicat. 4, bientôt 5 nouvelles intercommunalités nous ont rejoints, ce qui témoigne de l'importance du rôle que joue Seine-et-Marne Numérique avec son délégataire COVAGE, pour la réussite de la fibre optique à la maison. »



Pause d'un nœud de raccordement à la fibre optique

© Seine-et-Marne Numérique

Le numérique s'intensifie dans les collèges

Des tableaux numériques interactifs, des vidéoprojecteurs numériques, des tablettes, l'apprentissage au sein des collèges évolue ! Le Département accompagne cette révolution en équipant les collèges sur l'ensemble du territoire.

Les temps changent, les pratiques de l'enseignement aussi. Générations Y et Z sont aujourd'hui les premières concernées par l'acquisition de connaissances via les nouvelles technologies. Pour répondre à leurs attentes, le Département déploie les outils numériques pour ses 127 collèges.

Les collégiens, premiers bénéficiaires

L'individualisation des supports numériques permet de personnaliser l'apprentissage et de le rendre plus efficace : faire ses exercices sur une tablette tactile, réciter sur un MP4 un texte en anglais pour améliorer son accent, utiliser une vidéo différée en cours d'EPS pour mettre en re-

lation les sensations et le visuel ou apprendre au travers de l'espace numérique de travail (ENT)... Ce sont autant de moyens pour l'élève de s'impliquer davantage dans son parcours scolaire.

En quoi consiste le Plan collège numérique 77 ?

Pionnier dans le déploiement du numérique au sein des collèges, le Département a mis en place le Plan collège numérique 77. Au programme, un équipement progressif qui comprend :

- **Un câblage et une remise à niveau des équipements.** Chaque salle de cours va ainsi être équipée d'un vidéoprojecteur interactif permettant de transformer un simple tableau blanc en un tableau numérique interactif.

UN ÉQUIPEMENT DÈS LA RENTRÉE 2016 :

- 109 collèges bénéficient du câblage et de l'équipement des salles en vidéoprojecteur interactif
- 68 collèges ont accès à l'espace numérique de travail (ENT) sur colleges77.fr
- 50 % des collèges profitent d'une refonte du système d'information pédagogique, soit plus de 1 500 ordinateurs remplacés
- Plus de 650 vidéoprojecteurs interactifs installés
- 1 460 équipements mobiles : mini portables, hybrides ou tablettes
- 3 200 systèmes d'exploitation remis à neuf

- Un développement de l'**Espace numérique de travail (ENT)** rénové. L'ENT favorise le partage d'informations entre le professeur, le collégien et ses parents au travers d'une interface personnalisée : notes, devoirs pour le lendemain, cours, tout y est disponible pour plus d'efficacité !
- Une **refonte du système d'information pédagogique**. Le Département assure la maintenance des logiciels en parallèle des remplacements de matériels obsolètes.

Sur la période 2011-2018, chaque collège aura bénéficié en moyenne de 345 000 € pour le numérique. Pour 2016, le Plan collège numérique représente un investissement de 11 M€.



À gauche : collègue Louis Braille à Esbly, valise sécurisée contenant les nouvelles tablettes numériques mises à disposition des collégiens pour la rentrée 2016/2017. À droite : un élève participe au cours via un vidéoprojecteur interactif.



VOIR LA VIDÉO SUR
SEINE-ET-MARNE.FR



PLUS D'INFOS SUR
SEINE-ET-MARNE.FR/EDUCATION-JEUNESSE